



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 8 juillet 2024

38 élus présents (59 en exercice, 13 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau des attributions : « Prendre toute délibération concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant supérieur à 1 000 000 € H.T. (fournitures et services) et à 2 000 000 € H.T. (travaux) »

**BÂTIMENTS : PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE
POUR L'ENTRETIEN DES CHAUFFERIES, BRULEURS, DES EQUIPEMENTS DE
CLIMATISATION ET DE VENTILATION, TRAITEMENT D'EAU ET
FILTRATION DANS LES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES
(41/1.1.3/2438B)**

Des prestations de service d'entretien des chaufferies, brûleurs, équipements de climatisation et de ventilation, traitement d'eau et filtration sont nécessaires dans les bâtiments communautaires.

Le marché actuel arrive à échéance le 31 décembre 2024, afin de répondre à ce besoin, il est proposé de passer un accord-cadre à bons de commande composé de dix lots par voie de procédure formalisée, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2025, selon les dispositions des articles L. 2125-1 1^o, L. 2124-1, R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique.

Les prestations pour la durée de l'accord-cadre à bons de commande seront susceptibles de varier de la manière suivante :

<i>Lots</i>	<i>Désignation</i>	<i>Minimum en € HT</i>	<i>Maximum en € HT</i>
01	Equipements communautaires sport Aquatique et patinoire	150 000	700 000
02	Equipements communautaires sport terrestre	60 000	400 000
03	Périscolaires et petite enfance	100 000	350 000
04	Entretien, traitement des eaux et filtration des bassins du parc zoologique et botanique	30 000	300 000
05	Entretien des équipements de Pompe à Chaleur – Climatisation – Ventilation du parc zoologique et botanique	20 000	150 000
06	Entretien des chaufferies et brûleurs du parc zoologique et botanique	15 000	100 000
07	Centre technique communautaire	80 000	250 000
08	Climatisation des bâtiments du centre technique communautaire	12 000	80 000
09	Entretien des équipements de climatisation des bâtiments communautaires	28 000	120 000
10	Entretien des chaufferies, brûleurs, pompes à chaleur et ventilation des bâtiments communautaires	4 000	30 000

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de chaque exercice par les différents services gestionnaires.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve ces propositions,
- autorise le Président ou son représentant à lancer la consultation selon la procédure requise, à signer les marchés correspondants avec les titulaires retenus ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution des prestations et des marchés.

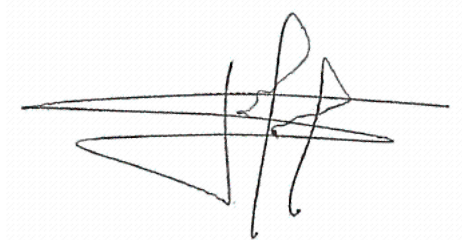
La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JL Schilknecht', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Jordan', with a long horizontal stroke extending to the left.

Fabian JORDAN